

	Fiche de données de sécurité	Page 1 / 9
		Révision n°: 6
		Version du 21/12/16
		Imprimé le 21/12/2018
SPRAY SICLAIR NETTOYANT		

Fiche de données de sécurité rédigée en accord avec l'annexe II du règlement CE n° 1907/2006 (dit règlement REACH) et avec le règlement CE n° 1272/2008 (dit CLP).

1- IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

1.1 IDENTIFICATION DE LA PRÉPARATION

Nom du produit :

SPRAY SICLAIR NETTOYANT

Conditionnement en 22 ml, 35 ml, 45 ml, 100 ml, 200 ml et 330 ml et 5L.

1.2 UTILISATION DE LA PRÉPARATION

Nettoyage des verres de lunettes, des masques, des écrans, des optiques.
Ne convient pas au nettoyage des lentilles de contact.

1.3 IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

SI INTERNATIONAL

3750, Avenue JULIEN PANCHOT, BP 80424

66004 PERPIGNAN CEDEX

Tel : 04.68.85.63.99

Fax : 04.68.85.65.85

contact@si-international.fr

www.si-international.com

1.4 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE

Numéro d'appel d'urgence (Europe) : 112.

Numéro téléphonique de l'organisme consultatif officiel (ORFILA - INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59.

Centre Antipoison de Marseille : + 33 (0) 4 91 75 25 25.

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE :

Classification selon le règlement 1272/2008 (CE) :

Liquide Inflammable catégorie 3, H226: Liquide et vapeurs inflammables.

Lésion oculaire graves et irritation oculaire catégorie 2, H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. ÉLÉMENT D'ÉTIQUETAGE :

Étiquetage selon le règlement 1272/2008 (CE) :

	Fiche de données de sécurité	Page 2 / 9
		Révision n°: 6
		Version du 21/12/16
		Imprimé le 21/12/2018
SPRAY SICLAIR NETTOYANT		

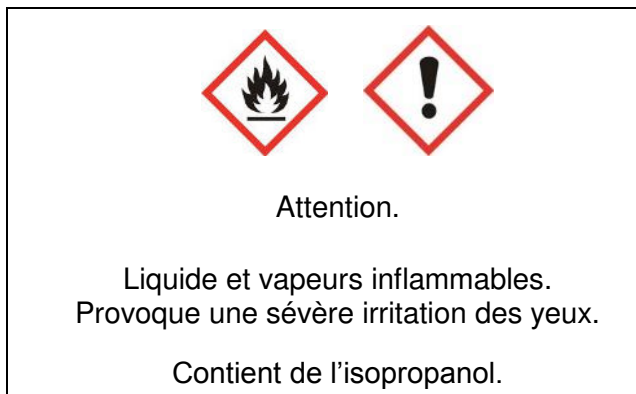
Pictogrammes de danger :
SGH02 : Inflammable.
SGH07 : Irritant, Sensibilisant.

Mention d'avertissement :

Mentions de danger :

H226 :

H319 :



Les mentions de danger H226 et H319 ainsi que les conseils de prudence relatifs à ces catégories de danger peuvent être omis sur les petits conditionnements de moins de 125 ml (règlement 1272/2008 CE, annexe I, point 1.5.2.1.1.).

Etiquetage selon le règlement 648/2004 (CE) :

Contient moins de 5 % d'agent de surface anioniques, isothiazolinone (MIT et BIT).

2.3. AUTRES DANGERS :

Tenir hors de portée des enfants.

Ne pas utiliser sur les lentilles de contact.

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Principaux composants :

Composants	EINECS	CAS	Conc. %	Classification du composant
Alcool isopropylique	200-661-7	67-63-0	[10 – 30] %	FL2, H225 ; EDI2, H319, STOT-SE3, H336

L'ensemble des autres composants (agent de surface, conservateur) peuvent contenir des composants dangereux mais en quantité telle qu'ils ne modifient pas la classification du produit.

Le libellé complet des catégories de dangers et des mentions d'avertissement (H) est donné au paragraphe 16.

4 - PREMIERS SECOURS

4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS :

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Non concerné lors d'une utilisation normale. Eviter de respirer les vapeurs.

	Fiche de données de sécurité	Page 3 / 9
		Révision n°: 6
		Version du 21/12/16
		Imprimé le 21/12/2018
SPRAY SICLAIR NETTOYANT		

En cas de contact avec la peau : Si une irritation paraît, laver la peau à grande eau, avec du savon ou un détergent léger si nécessaire.

En cas de contact avec les yeux : Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir.

4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS :

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation excessive, placer le sujet au grand air ; si les troubles persistent, faire appel à un médecin.

En cas de contact avec la peau : Possibilité de dessèchement de la peau. Possibilité de légère irritation. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : S'il apparaît une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle, envoyer le sujet chez un ophtalmologiste,

En cas d'ingestion : En cas de malaise, appeler un médecin, lui montrer l'étiquette.

4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES :

Aucune.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. MOYENS D'EXTINCTION :

Eau micronisée, mousse, poudres sèches, CO₂

5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE :

Risques d'inflammation négligeables dans les conditions normales d'utilisation.
Produits de décomposition dangereux : oxydes de carbone.

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS :

Pas de conseil particulier.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE :

Eviter le contact avec les yeux.
Eviter d'inhaler les vapeurs.
Eteindre les sources d'inflammation.

	Fiche de données de sécurité	Page 4 / 9
		Révision n°: 6
		Version du 21/12/16
		Imprimé le 21/12/2018
SPRAY SICLAIR NETTOYANT		

6.2. PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

Ne pas jeter le produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE :

Absorber le liquide (chiffon, éponge, papier absorbant) et laisser sécher à l'air libre dans un endroit ventilé.

6.4. RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS :

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgence.

Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection.

Voir la section 13 pour l'information sur le traitement des déchets.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER :

Conserver hors de portée des jeunes enfants.

Eviter le contact avec les yeux.

Ne pas boire, manger, ni fumer pendant la manipulation.

Eviter le contact la peau et les vêtements. Eviter le contact avec les yeux.

Eviter les flammes nues.

7.2. CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DU STOCKAGE, TENANT COMPTE D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS :

Bien refermer le flacon après usage.

Stocker à l'abri de toute source d'ignition.

Ne pas stocker à proximité de produits alimentaires.

7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S) :

Sur les écrans plats : ne pas sprayer directement sur l'écran, mais sur un chiffon de nettoyage.

Puis nettoyer avec le chiffon humide.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE :

Pour l'isopropanol :

INRS (FR), Valeur Limite d'Exposition à Court Terme (VLCT) : 400 ppm, 980 mg/m³.

8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION :

Protection respiratoire : Néant dans les conditions d'utilisation normale.

Protection des yeux : Néant dans les conditions d'utilisation normale.

Eviter le contact avec les yeux. Prévoir des lunettes de sécurité en cas de risques de contact.

	Fiche de données de sécurité	Page 5 / 9
		Révision n°: 6
		Version du 21/12/16
		Imprimé le 21/12/2018
SPRAY SICLAIR NETTOYANT		

Protection de la peau : Néant dans les conditions d'utilisation normale.

Prévoir des gants de protection en cas de contacts prolongés. (ex : gant caoutchouc butyle, temps de pénétration $\geq$ 8 h ; épaisseur du gant 0,5 mm. Ou gant caoutchouc nitrile, temps de pénétration $\geq$ 8 h ; épaisseur du gant 0,35 mm. ou gant caoutchouc de fluor, temps de pénétration $\geq$ 8 h ; épaisseur du gant 0,4 mm.)

Protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.
Le produit s'évapore à l'air libre.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES :

Apparence du produit :	
Etat physique	Liquide
Aspect	Clair
Couleur	Transparent
Odeur	Alcool
Seuil olfactif	-
Propriétés physico-chimiques :	
pH	Neutre
Point éclair en coupe fermée (vase clos)	33 °C environ
Densité relative (par rapport à l'eau = 1)	0.96
Solubilité(s) (hydrosolubilité)	Soluble dans l'eau
Propriétés explosives	Non explosif

9.2. AUTRES INFORMATIONS :

Aucune.

10 - STABILITE ET REACTIVITE

10.1. RÉACTIVITÉ :

Le produit est stable dans les conditions de stockage indiquées ci-dessus.
Produit stable dans les conditions normales de température et de pression.

10.2. STABILITÉ CHIMIQUE :

Possibilité de réaction avec les acides fort et les oxydants.

10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES :

Avec les oxydants forts.

	Fiche de données de sécurité	Page 6 / 9
		Révision n°: 6
		Version du 21/12/16
		Imprimé le 21/12/2018
SPRAY SICLAIR NETTOYANT		

10.4. CONDITIONS À ÉVITER :

Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Eviter la chaleur, les flammes et les étincelles.

10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES :

Acides, oxydants, matières combustibles, bases, halogènes, peroxydes.

10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :

En cas d'incendie, risque de formations d'oxydes de carbones.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES :

Aucune information concernant le produit lui-même.

Pour l'alcool Isopropylique :

Toxicité aiguë voie orale (rat) : DL 50 = 5280 mg/kg (OCDE Ligne directrice 401).

Toxicité aiguë inhalation (rat, 6h, vapeur) : CL50 > 25 mg/l (OCDE Ligne directrice 403).

Toxicité aiguë dermale (lapin) : DL50 = 13900 mg/kg (OCDE Ligne directrice 402).

Irritation : pas d'irritation de la peau (OCDE Ligne directrice 404).

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune information concernant le produit lui-même. Le produit lui-même n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques.

12.1. TOXICITÉ :

Pas de données.

Pour l'alcool isopropylique :

Poisson : CL50 = 9640 mg/l (Pimephales promelas; 96 h)

Daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 = 9714 mg/l (Daphnia magna; 24 h)

Algue : CE50 > 100 mg/l (Scenedesmus subspicatus; 72 h)

Bactérie : CE50 > 100 mg/l (Bactérie), aucune action nocive

12.2 PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ :

Pas de données.

L'alcool isopropylique : Biodégradation = 53 % (Durée d'exposition: 5 jr)

12.3 POTENTIEL DE BIO ACCUMULATION :

Pas de données.

L'alcool isopropylique ne montre pas de bioaccumulation.

	Fiche de données de sécurité	Page 7 / 9
		Révision n°: 6
		Version du 21/12/16
		Imprimé le 21/12/2018
SPRAY SICLAIR NETTOYANT		

12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL :

Pas de données.

L'alcool isopropylique (et donc le produit) est mobile dans l'eau.

12.5 RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION PBT ET vPvB :

Pas de données.

12.1 AUTRES EFFETS NÉFASTES :

Pas de données.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Ne pas rejeter le produit dans les égouts.

L'élimination du produit se fera conformément aux usages et réglementations locales.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. NUMÉRO ONU

UN 1987

14.2. NOM D'EXPÉDITION DES NATIONS UNIES

UN1987 = Alcools, N.S.A (mélange contenant de l'alcool isopropylique).

14.3. CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT

3

14.4. GROUPE D'EMBALLAGE

III

14.5. DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Aucun.

14.6. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR

ADR/RID	Classe	Code	Groupe	Etiquette	Ident.	QL	Dispo	EQ	Cat	Tunnel
	3	F1	III	3	30	5 L	274, 601	E1	3	D/E

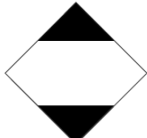
IMDG	Classe	2° Etig	Groupe	QL	FS	Dispo	EQ	Polluant marin
	3	-	III	5 L	F-E, S-D	223, 274, 330, 944		Non

	Fiche de données de sécurité	Page 8 / 9
		Révision n°: 6
		Version du 21/12/16
		Imprimé le 21/12/2018
SPRAY SICLAIR NETTOYANT		

IATA	Classe	2° Etig	Groupe	Passager	Passager	Cargo	Cargo	Note	EQ
	3	-	III	355	60 L	366	220 L	A180	E1
		-	III	Y344	10 L				

Pour les quantités limitées de marchandises dangereuses, voir l'ADR et l'IMDG chapitre 3.4 et le IATA partie 2.7.

Pour les quantités exceptées de marchandises dangereuses, voir l'ADR et l'IMDG chapitre 3.5 et le IATA partie 2.6.

Etiquetage	Etiquetage « Quantité limitée »	
ARD/ IMDG / IATA	ADR / IMDG	IATA
		

14.7. TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET AU RECUEIL IBC

Non concerné.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. RÉGLEMENTATIONS/LÉGISLATION PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT :

Nous attirons l'attention sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lequel il est prévu.

Cette Fiche de Données de Sécurité ne dispense pas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires qui concerne son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit.

Réglementations nationales:

Se conformer également aux autres dispositions nationales applicables éventuellement au produit dans le pays de destination.

15.2. ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE :

L'évaluation de la sécurité chimique n'a pas été établie pour ce produit.

Les informations données dans la présente Fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non une garantie de ses propriétés.

16 - AUTRES INFORMATIONS

Attention :

	Fiche de données de sécurité	Page 9 / 9
		Révision n°: 6
		Version du 21/12/16
		Imprimé le 21/12/2018
SPRAY SICLAIR NETTOYANT		

Les informations présentées dans cette Fiche de Données de Sécurité sont données de bonne foi. Elles sont basées sur celles qui nous ont été communiquées, à la date de sa rédaction, par les fournisseurs des substances constitutives de la préparation. Nous avons appliqué les règles du Règlement CE n°1272/2008 et du Règlement CE n° 1907/2006.

Cette Fiche de Données de Sécurité ne dispense pas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires qui concernent son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit.

Nous attirons l'attention sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lequel il est prévu.

Dénégation de responsabilité :

Les informations données dans la présente Fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non une garantie de ses propriétés. Les informations dans cette FDS ont été collectées de sources fiables et sont basées sur notre niveau actuel de connaissance ainsi que sur les règlements nationaux et communautaires. Cependant, cette information est donnée sans garantie explicite ou implicite. Les conditions ou méthodes de manipulation, stockage, utilisation, élimination peuvent ne pas être portées à notre connaissance. Dans ces circonstances, nous ne pouvons pas être tenus responsables de pertes, dommages ou dépenses occasionnées par la manipulation, le stockage, l'utilisation, l'élimination du produit. Cette FDS est applicable uniquement au produit mentionné au paragraphe « Identificateur de produit » du chapitre 1 ; si le produit est utilisé comme composant d'un autre produit, cette FDS pourrait ne pas être applicable au produit résultant.

Signification des symboles et des phrases de risques de la section 2 et 3 :

FL2 : Liquide et vapeur inflammable catégorie 2.

ED12 : Lésions oculaires graves / Irritation oculaire catégorie 2.

STOT-SE3 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique catégorie 3.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Abréviations et Acronymes :

MIT et BIT : méthylisothiazolone et benzisothiazolone

SGH : Système Global Harmonisé.

EINECS : INventaire Européen des Substances Chimiques Existantes dans le Commerce.

CAS : Service des Abstracts Chimiques.

PBT : Substances Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques.

vPvB : très Persistant et très Bioaccumulable.